**Attestation d'emploi (accord de la Direction) 2021-2022**

La Direction de l'Etablissement / de la Fondation

atteste que

Madame/Monsieur       exercera une activité d'enseignement spécialisé en 2021-2022.

Cet enseignement s'adressera à des élèves/étudiant-e-s âgé-e-s de

(plusieurs coches possibles) :

4-12 ans

12-15 ans

de plus de 15 ans

et scolarisé-e-s dans une

structure d'enseignement ordinaire

structure d'enseignement spécialisé

L'autorité d'engagement est

Le taux d'activité prévu s'élève à       %

Date et sceau de l'Etablissement/de la Fondation

NB : Ce document est à retourner par voie électronique à l’adresse qui figure dans le pied de page dès que votre programme pour l’année 21-22 aura été stabilisé. Dans un premier temps, un bref message de votre direction nous informant qu’elle soutient votre projet de vous former à l’enseignement spécialisé nous suffit.